

COMMUNE D'ORSAY
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2022

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Anne-Charlotte Bénichou, Didier Missenard, Ariane Wachthausen, Frédéric Henriot, Elisabeth Caux, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints - Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet (à partir de 20h44), Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth De Lavergne, Christophe Le Forestier, Patrick Simon, Patrick Villette, Caroline Danhiez-Caillot, Raymond Raphael, Eric Lucas

Absents excusés représentés :

Alexis Midol-Monnet (jusqu'à 20h44)
Augustin Bousbain
Hervé Dole
Louis Leroy

Pouvoir à Yann Ombrello
Pouvoir à David Ros
Pouvoir à Elisabeth Delavagne
Pouvoir à Caroline Danhiez-Caillot

Absents://

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 29
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Philippe ESCANDE est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2022-17 – FINANCES - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2312-1,

Vu le rapport d'orientations budgétaires 2022,

Après en avoir délibéré, par 30 voix pour et 3 abstentions (Mme Danhiez-Caillot, M. Raphael et M. Lucas),

- **Prend acte** du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu en séance du conseil municipal,
- **Approuve** le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2022 tel qu'il est présenté ci-après.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de l'affichage le

28 MARS 2022

24 MARS 2022

David ROS
Mairie d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

